

DEUX BRIGANDS SUR LA CROIX

DEUX BRIGANDS SUR LA CROIX

Trois croix sont dressées sur une colline de Jérusalem. Trois hommes endurent le supplice réservé aux pires malfaiteurs. Deux de ces hommes ont mérité leur condamnation. Celui qui est au milieu n'a rien fait de mal. C'est Jésus de Nazareth.

Et pourtant, c'est pour le péché que ce troisième doit mourir. Non pas pour ses propres péchés, car il n'en a pas commis, mais pour les péchés du monde. Même pour les péchés de ces deux larrons crucifiés avec lui.

Il convenait que Jésus fût crucifié avec des malfaiteurs, puisque, sur cette croix, il prend la place de tous les malfaiteurs – c'est-à-dire de tous les hommes. Car la Bible affirme que « *tous ont péché et sont privés de la gloire de Dieu* » et « *le salaire du péché, c'est la mort* » (Romains 3.23; 6.23). Ici, au Calvaire, Jésus se charge de nos péchés ; il souffre la mort pour tous (1 Pierre 2.24; Hébreux 2.9). Le prophète avait annoncé :

« Ce sont nos souffrances qu'il a portées. C'est de nos douleurs qu'il s'est chargé; [...] il est blessé pour nos péchés, brisé pour nos iniquités; le châtimement qui nous donne la paix est tombé sur lui, et c'est par ses meurtrissures que nous sommes guéris. Nous étions tous errants comme des brebis, chacun suivait sa propre voix; et l'Éternel a fait retomber sur lui l'iniquité de nous tous. »
(Ésaïe 53)

- Il s'est livré lui-même à la mort.
- Il a été mis au nombre des malfaiteurs.
- Il a porté les péchés de beaucoup d'hommes.
- Il a intercédé pour les coupables.

SONT-ILS CONSCIENTS ?

Mais les deux brigands sont-ils conscients de cela ? Connaissent-ils Celui qui est crucifié avec eux ? Savent-ils que cet homme qui meurt en même temps qu'eux est le Prince de la vie ? Au-dessus de sa tête, on peut lire l'inscription suivante : « *Celui-ci est Jésus, le roi des Juifs* » (Matthieu 27.37). Se rendent-ils compte de ce que Jésus peut leur ouvrir les portes du royaume céleste ?

Les évangélistes Matthieu et Marc nous rapportent que les deux brigands, au début, l'insultaient avec autant de méchanceté que les passants, les prêtres, les scribes et les anciens (Matthieu 27.39-44; Marc 15.29-32). Mais Luc nous dit que tandis que l'un des malfaiteurs continuait à l'insulter : « *N'es-tu pas le Christ ? Sauve-toi toi-même, et sauve-nous !* », l'autre le reprit fermement en disant :

« Ne crains-tu pas Dieu, toi qui subis la même condamnation ? Pour nous, c'est justice, car nous recevons ce qu'ont mérité nos crimes ; mais celui-ci n'a rien fait de mal. Puis, se tournant vers Jésus, il lui dit : Souviens-toi de moi, quand tu viendras dans ton règne. » (Luc 23.39-42)

Dans l'exemple de ces deux brigands, nous retrouvons les différents effets que produit la croix de Jésus, lorsque, dans la prédication de l'Évangile, elle est présentée aux hommes. Tous, comme eux, sont des malfaiteurs ; ils sont cou-

pables devant Dieu. Mais tandis qu'aux uns, la croix est une occasion de s'enfoncer plus profondément encore dans le mal, elle est pour les autres comme une bouée providentielle au milieu du naufrage (2 Corinthiens 2.15,16). « *La croix est une folie pour ceux qui périssent* », écrit l'apôtre Paul. « *Mais pour ceux qui sont sauvés, elle est une puissance de Dieu* » (1 Corinthiens 1.18).

L'UN S'ENDURCIT, L'AUTRE SE REPENT

En effet, le premier de ces brigands s'endurcit jusqu'au bout. Bien qu'il soit en proie à une douleur extrême, dans la vallée même de la mort, son esprit orgueilleux ne s'humilie pas. Le Christ ne lui inspire que mépris et répulsion. Et pourtant Jésus l'aime. Il donne sa vie pour lui aussi. Mais ce brigand refuse la rançon. Un cœur incrédule et impénitent ne peut recevoir la grâce qui lui est offerte. Cet homme s'enfonce dans l'éternité sans Dieu, sans Christ, sans espérance.

L'autre brigand ressent au contraire une grande émotion devant Jésus de Nazareth, son compagnon de souffrance. Il pressent la grandeur et la puissance de l'innocente victime.

Un merveilleux changement se produit en lui. Un remords profond l'envahit à cause de ses crimes. Il entrevoit une lueur d'espoir en considérant ce roi des Juifs qu'il vient d'injurier et qui tout à l'heure implorerait encore le pardon de Dieu sur ses propres bourreaux (Luc 23.34).

« *Je te le dis en vérité, aujourd'hui, tu seras avec moi dans le paradis.* » (Luc 23.43)

Ces paroles incroyables sont un monument à la miséricorde divine. Tout homme, fût-il le pire des pécheurs, peut bénéficier du pardon total de Dieu, pourvu qu'il se repente.

Le cas de ce brigand ne doit cependant pas inciter certains hommes à remettre leur repentir jusqu'au dernier moment afin de « profiter de l'existence au maximum ». Car bien qu'un vrai repentir n'arrive jamais trop tard, un repentir volontairement retardé est rarement sincère. Il y a là une sorte de préméditation aussi sordide que stupide. En outre, qui peut être sûr d'avoir l'occasion de se repentir tout à son aise s'il remet à plus tard ce changement de cœur ?

LE BRIGAND REPENTANT

Il est intéressant de considérer les différentes étapes par lesquelles est passé le brigand repentant. D'abord, il reprend son compère en lui disant : « *Ne crains-tu pas Dieu ?* » Voilà, au fond, une des causes du péché : l'homme n'a pas respecté la justice de Dieu, ni sa vérité, ni ses commandements. « *La crainte de Dieu n'est pas devant leurs yeux* », dira l'apôtre Paul (Romains 3.18). Cet homme, qui a vécu toute sa vie dans le tourbillon de ses passions désordonnées, est maintenant frappé par sa conscience et par la présence du Christ, et il dit en somme à l'autre : « Je crains Dieu. Je n'ose plus agir en insensé. »

Ensuite, il avoue qu'il mérite son châtement. Ceux qui sont réellement repentants reconnaissent la justice de Dieu lorsqu'il inflige un châtement à cause du péché.

Enfin, le brigand met toute sa confiance en Christ. Il n'ose pas l'implorer, tant son salut lui paraît impossible. Il dit seulement : « *Souviens-toi de moi quand tu viendras dans ton règne* » (Luc 23.42).

Ces paroles sont surprenantes par la foi lumineuse qu'elles expriment. Jésus est lui-même aux portes de la mort. Tous l'ont abandonné. Son Père céleste semble lui-même s'être détourné de lui (cf. Matthieu 27.46). Et pourtant l'homme croit en lui. Il ne pense même pas à son pauvre corps. À sa pauvre vie. Il pense à son âme. Il entrevoit une vie meilleure inaugurée par Jésus, et il veut participer à cette vie. « *Souviens-toi de moi quand tu viendras dans ton règne.* »

... ET LE BAPTÊME ?

Avant de conclure, il nous faut dire quelques mots au sujet d'une objection souvent soulevée concernant la nécessité du baptême tel qu'il fut prescrit par le Christ. « Si le baptême est nécessaire au salut, comment expliquez-vous le salut du larron sur la croix ? »

La réponse à cette apparente contradiction se trouve dans le fait que le brigand ainsi que le Christ avant sa mort se trouvaient sous la loi de Moïse. L'alliance mosaïque, en effet, ne prit fin qu'à la mort du Christ (Colossiens 2.14). Le baptême qui nous sauve (1 Pierre 3.21) fait partie de la nouvelle alliance, ou du Nouveau Testament. L'Épître aux Hébreux précise que

« là où il y a un testament, il est nécessaire que la mort du testateur soit constatée. Un testament,

en effet, n'est valable qu'en cas de mort, puisqu'il n'a aucune force tant que le testateur vit. » (Hébreux 9.16,17)

Aussi longtemps qu'un homme est en vie, il lui est loisible de disposer de ses biens comme bon lui semble. Mais une fois mort, ses biens doivent être distribués uniquement selon les conditions stipulées dans son testament. Ainsi, Jésus accorda la rémission des péchés à plusieurs personnes, y compris le brigand sur la croix, selon des conditions qui relevaient uniquement de sa miséricorde, de sa grâce et de son bon vouloir, sans qu'il soit fait mention du baptême dans aucun de ces cas. Dès que le Nouveau Testament fut scellé par son sang, les bénédictions du royaume de Dieu ne furent attribuées que selon les conditions du testament du Christ.

Le testament du Christ, c'est la mission qu'il confie à ses disciples. C'est les commandements qu'il leur donne, le message qu'il leur ordonne de prêcher et les promesses qu'ils annonceront en son nom.

Après sa résurrection il leur dit : *« Allez par tout le monde et prêchez la bonne nouvelle à toute la création. Celui qui croira et qui sera baptisé sera sauvé. Celui qui ne croira pas sera condamné »* (Marc 16.15, 16). Ce commandement ne fut donné qu'après la mort de Jésus et du brigand. On ne peut guère s'attendre à ce que le brigand y obéisse. Il ne pouvait pas être *« baptisé en sa mort »* (Romains 6.3,4), quand la mort de Jésus n'avait pas encore eu lieu.

Ce fut cinquante jours après la mort du Christ, à Jérusalem, que les apôtres, exécuteurs testamen-

taires du Christ, ouvrirent son testament et annoncèrent pour la première fois la rémission des péchés au nom de Jésus-Christ.

À la fin de ce premier message, trois mille personnes voulurent savoir comment Dieu pouvait pardonner à ceux qui par leurs péchés avaient crucifié le Prince de la vie.

La réponse des apôtres diffère de celle que fit Jésus au brigand sur la croix, pour les raisons que nous venons d'exposer. Elle nous concerne tous directement, nous qui vivons sous la nouvelle alliance :

« Repentez-vous, et que chacun de vous soit baptisé au nom de Jésus-Christ, pour le pardon de vos péchés. » (Actes des Apôtres 2.38)

Telle fut la réponse à cette question vitale.

Quand serez-vous prêts, chers amis, à rendre obéissance à ce commandement du Christ ?

Richard ANDREJEWSKI

Éditions C.E.B.

4806 Trousdale Dr. - Nashville, TN 37220 - États-Unis

www.editionsceb.com

Imprimé aux États-Unis - © Tous droits réservés

074